



# La notion de déséquilibre

Par **juristologue**, le **03/05/2012** à **20:19**

Bonjour à tous, chers collègues juristes.

Je m'adresse à vous car je suis dans une impasse.

J'ai besoin de vous et de vos lumières éclairantes.

Je suis actuellement une Licence de droit en université. J'aurais besoin de plusieurs avis sur une notion que je n'arrive guère à cerner: celle du déséquilibre dans le monde commercial.

La première notion qui me vient à l'esprit est celle du déséquilibre significatif, c'est à dire, un déséquilibre présent dans la sphère contractuelle liant des commerçants. Hélas, je n'en voit pas d'autres.

C'est pourquoi je m'adresse à vous pour en espérant que la notion de déséquilibre vous inspire plus que moi.

Merci.

Arnaud.